



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 21 juin 2023 à 9 h 02 à laquelle sont présents, messieurs les conseillers Daniel Champagne, président, Gilles Chagnon, Marc Bureau et Mario Aubé formant quorum du comité.

Est absente, madame la mairesse France Bélisle.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne, président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Christian Tanguay, directeur général adjoint, André Turgeon, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Andrée Loyer, directrice exécutive, Martin Dalpé, directeur de cabinet, Daniel Feeny, attaché politique et M^c Véronique Denis, greffière, ainsi que Steven Boivin, conseiller, district électoral d'Aylmer, Edmond Leclerc, conseiller, district électoral de Buckingham et Marie-Hélène Rivard, directrice, Communications.

CE-2023-511

AUTORISER L'AJUSTEMENT DE COÛT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS, SANS IMPACT BUDGÉTAIRE - SNC LAVALIN INC. - MODIFICATION DU PROCÉDÉ DE POST-OZONATION À L'USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DU SECTEUR AYLNER - DISTRICT ÉLECTORAL D'AYLMER - STEVEN BOIVIN

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2021-785 du 8 septembre 2021, octroyait à la firme SNC-Lavalin inc. au montant de 451 217,09 \$ incluant les taxes, un mandat pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils afin de réaliser la conception et la surveillance du projet de modification du procédé de post-ozonation à l'usine de production d'eau potable du secteur d'Aylmer;

CONSIDÉRANT QUE le présent ajustement est basé sur l'ajout d'une étude environnementale et d'une prolongation de six semaines de la durée totale des travaux par rapport à la prévision initiale lors de l'octroi du mandat de services professionnels, qui était de 24 semaines de travaux;

CONSIDÉRANT QU'après vérification, le Service des infrastructures et des projets recommande cet ajustement de coût pour les honoraires professionnels supplémentaires encourus :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise l'ajustement du coût des honoraires supplémentaires au montant de 91 109,00 \$ incluant les taxes, à la firme SNC-Lavalin inc., et ce, sans impact budgétaire, dans le cadre du projet de modification du système de post-ozonation à l'usine de production d'eau potable du secteur d'Aylmer.

Le coût total révisé du mandat, suite à cet ajustement, représente un montant de 542 326,09 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-19001-011-67463	83 194,66 \$	Travaux financés à même la réserve cycle de vie - 19-1002 - Usine de production d'eau potable - Aylmer
04-13493	3 962,12 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	3 952,22 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 15 juin 2023.

Adoptée

CE-2023-512

SOUSSION 2023 SP 119 - FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES STRUCTURES DE JEUX - PARCS BEAUMONT ET DU MONT-LUC - SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DES PROJETS - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE LUCERNE ET DE LIMBOUR – GILLES GAGNON ET LOUIS SABOURIN

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge deux contrats à la firme Équipements Récréatifs Jambette inc., 700, rue des Calfats, Lévis, Québec, G6Y 9E6, pour la fourniture et l'installation des structures de jeux au parc Beaumont pour un montant total de 188 001,37\$ et 100 000,66 \$ incluant les taxes pour le parc du Mont-Luc, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 1^{er} mai 2023, et ce, comme étant le plus haut pointage conformément à la grille d'évaluation dûment autorisée et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-23005-007-67464	171 670,31 \$	Plan d'investissements communautaires (PIC) – Service des infrastructures - 23-7001 Beaumont-Remplacement de structures de jeux
18-23005-008-67465	91 313,93 \$	Plan d'investissements communautaires (PIC) – Service des infrastructures - 23-7001 - Mont-Luc - Structures de jeux et marches
04-13493	12 524,55 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	12 493,24 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 15 juin 2023.

Adoptée

CE-2023-513

AUTORISER UN AJUSTEMENT DE COÛT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS, SANS IMPACT BUDGÉTAIRE - QDI INC. AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE MULTIFONCTIONNELLE SUR L'AVENUE LÉPINE - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM – EDMOND LECLERC

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2021-482 du 9 juin 2021, adjugeait à la firme d'ingénieurs-conseils QDI inc., un mandat pour la conception, la préparation des plans et devis et la surveillance en chantier des travaux du projet d'aménagement d'une piste multifonctionnelle en rive sud de l'avenue Lépine pour un montant total approximatif de 140 714,91 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2022-87 du 9 février 2022, autorisait l'ajustement de coûts des honoraires professionnels d'ingénieurs-conseils, au montant de 18 833,99 \$ incluant les taxes, à la firme QDI inc. pour la conception pour le projet d'aménagement d'une piste multifonctionnelle en rive sud de l'avenue Lépine portant le montant total cumulatif du mandat à 159 548,90 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE la délégation de pouvoir numéro 185973 a déjà été approuvée pour un montant de 2 704,70 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE la firme QDI inc. a déposé à la Ville une demande additionnelle d'honoraires professionnels d'un montant de 33 409,65 \$ incluant les taxes, pour de la réalisation d'activité de conception additionnelle et des activités de surveillance supplémentaires portant le cumulatif des ajustements à approuver au montant de 36 114,37 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau, une résolution du comité exécutif est nécessaire puisque le montant d'ajustement dépasse la limite prévue au règlement;

CONSIDÉRANT QU'après vérification, le Service des infrastructures et des projets recommande cet ajustement de coût pour les honoraires professionnels supplémentaires encourus :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- entérine la délégation de pouvoir numéro 185973 pour un montant de 2 704,73 \$ incluant les taxes;
- autorise l'ajustement de coût des honoraires professionnels supplémentaires encourus au montant de 33 409,65 \$ incluant les taxes, à la firme QDI inc., et ce, sans impact budgétaire, dans le cadre du projet d'aménagement d'une piste multifonctionnelle en rive sud de l'avenue Lépine portant ainsi le cumulatif des ajustements à approuver à un montant de 36 114,37 \$ incluant les taxes.

Le coût total révisé du mandat, à la suite de cet ajustement, représente un montant de 195 663,27 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30852-013-67466	30 507,45 \$	Construction et amélioration du réseau cyclable 19-3070 - Piste avenue Lépine
04-13493	1 452,91 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	1 449,28 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 15 juin 2023.

Adoptée

CE-2023-514

SOUSSION 2023 SP 174 - RÉFECTION DE CHAUSSÉE DU CHEMIN KLOCK ET DE LA RUE DE LA CORSE - SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DES PROJETS - DISTRICT ÉLECTORAL DE LUCERNE - GILLES CHAGNON

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Pavage GIP (GIP Paving inc.), 636, chemin Klock, Gatineau, Québec, J9J 3G9, pour les travaux de réfection routière du chemin Klock, entre les chemins Cook et Baillie, sur une longueur approximative de 1615 mètres, ainsi que la réfection de la rue de la Corse, entre la rue Foran et le boulevard Wilfrid-Lavigne, sur environ 320 mètres, le tout sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total de 2 299 361,90 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 30 mai 2023, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30911-100-67467	1 350 616,59 \$	Divers travaux de réfection du réseau routier - 20-3087 - Réfection rues locales 202 - Travaux
06-30843-604-67468	749 007,30 \$	Honoraires professionnels - Travaux infrastructure en eau potable et assainissement de l'eau technologique - 19-3008 - Corse (forant à Wilfrid Lavigne)
04-13493	99 993,99 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	99 744,02 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 15 juin 2023.

Adoptée

CE-2023-515

SOUSSION 2023 SP 134 - SERVICES PROFESSIONNELS - PHYTOTECHNOLOGIE, CONCEPTION, SUIVIS ET SURVEILLANCE - SERVICE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Écogénie inc., 1545, rue Semple, suite 200, Québec, Québec, G1N 4B7, pour les services professionnels sur demande en phytotechnologie, conception, suivis et surveillance, pour un montant approximatif de 553 144,73 \$ incluant les taxes, en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 21 avril 2023, et ce, comme étant la seule soumission reçue et s'étant qualifiée après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée.

Le contrat débutera à compter de la date d'adjudication par le comité d'exécutif et prendra fin selon la première éventualité rencontrée, soit :

- Trois ans;

Ou

- Le montant total de la soumission retenue (incluant les taxes) est atteint.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires concernés jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

De plus, le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires au budget pour les années 2024-2026 afin de donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 15 juin 2023.

Adoptée

CE-2023-516

SOUSSION 2022 SP 511 - SERVICE D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATION DE TOITURE - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise les Service des travaux publics et Service de l'eau et des matières résiduelles à retenir les services de firmes offrant des services d'entretien et de réparation de toiture, le tout en tenant compte des taux horaires et de la disponibilité des firmes, conformément aux soumissions reçues et conformes le 13 avril 2023, et selon le tableau suivant :

Firmes	Rang	Taux horaire couvreur – heure normale de bureau	Taux horaire couvreur – heure de soirée	Taux horaire couvreur – heure de nuit, le samedi, le dimanche ou un jour férié	Pourcentage de majoration du prix coûtant pour la fourniture de matériel divers
SECTION A					
Les Toitures Raymond et Associés inc. Gatineau (Québec)	1	69,00 \$	69,00 \$	100,00 \$	10 %
Morin Isolation & Toitures ltée Gatineau (Québec)	2	69,50 \$	139,00 \$	139,00 \$	10 %
Covertite (1977) ltée Gatineau (Québec)	3	85,00 \$	105,00 \$	125,00 \$	15 %
2413-2276 Québec inc. Gatineau (Québec)	4	91,78 \$	137,67 \$	183,58 \$	20 %
TMR3 Couvreur inc. Gatineau (Québec)	5	106,66 \$	213,00 \$	213,00 \$	25 %
SECTION B					
Les Toitures Raymond et Associés inc. Gatineau (Québec)	1	69,00 \$	69,00 \$	100,00 \$	10 %
Covertite (1977) ltée Gatineau (Québec)	2	85,00 \$	105,00 \$	125,00 \$	15 %
Morin Isolation & Toitures ltée Gatineau (Québec)	3	75,50 \$	151,00 \$	151,00 \$	10 %
2413-2276 Québec inc. Gatineau (Québec)	4	91,78 \$	137,67 \$	183,58 \$	20 %
TMR3 Couvreur inc. Gatineau (Québec)	5	106,66 \$	213,00 \$	213,00 \$	25 %

Le contrat sera d'une durée de trois ans avec deux années d'option à compter du 4 juillet 2023.

Les tarifs seront indexés annuellement selon l'indice des prix à la consommation.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires concernés, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Le trésorier est autorisé à prévoir aux budgets de 2024 à 2028, les montants nécessaires pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 15 juin 2023.

Adoptée

CE-2023-517

APPEL DE PROJET 2023-2024 DU SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC : SENSIBILISATION EN MATIÈRE DE VIOLENCE CONJUGALE ET DE VIOLENCE SEXUELLE

CONSIDÉRANT l'engagement du Service de police de la Ville de Gatineau (SPVG) en matière de violence conjugale et son désir d'intensifier ses actions concernant les interventions et la prévention en matière de criminalité reliée à la violence conjugale;

CONSIDÉRANT QUE le Secrétariat à la condition féminine du gouvernement du Québec procède à un appel de projet visant la sensibilisation en matière de violence conjugale et de violence sexuelle;

CONSIDÉRANT l'importance de développer des programmes de prévention et de sensibilisation visant l'amélioration des connaissances sur la violence conjugale, l'amélioration des connaissances concernant les aspects légaux de la violence conjugale, particulièrement au niveau criminel, l'amélioration des connaissances des ressources d'aide disponibles sur le territoire de la ville de Gatineau, et ce, dans le but de réduire l'incidence de la violence conjugale auprès des citoyens et citoyennes de Gatineau;

CONSIDÉRANT la nécessité de travailler en partenariat avec les organismes spécialisés en prévention et en intervention auprès des personnes victimes et auteurs de violence conjugale;

CONSIDÉRANT QUE le SPVG est déterminé à soumettre une demande d'aide financière en lien avec cet appel de projet pour un montant annuel de 75 000 \$ et pour une période de deux ans afin d'embaucher un agent ou une agente de recherche et de développement en police communautaire qui sera dédié au développement et au déploiement d'un programme de sensibilisation concernant la violence conjugale auprès des étudiants et étudiantes des milieux scolaires pour adultes et de niveau collégial :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le directeur du SPVG à :

- soumettre et à signer, pour et en son nom, la demande d'aide financière pour l'appel de projet 2023-2024 du Secrétariat à la condition féminine pour des projets de sensibilisation en matière de violence conjugale et de violence sexuelle;
- signer, pour et en son nom, tous les documents assujettis à cette demande d'aide financière;
- signer, pour et en son nom, la convention d'aide financière relative à cet appel de projet.

Adoptée

CE-2023-518

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 21 - ACCEPTATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 23 LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 22 AINSI QUE LA LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 22

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 21, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 23, la liste des réquisitions numéro 22, ainsi que la liste des embauches numéro 22 :

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 21	Pièces de comptes à payer	10 921.69 \$	5 au 9 juin 2023
Liste PD numéro 23	Pièces de comptes à payer	964 680.38 \$	5 au 9 juin 2023
Liste des réquisitions numéro 22	Pièces de comptes à payer	10 036.71 \$	5 au 9 juin 2023
Liste des embauches numéro 22	Embauche du personnel temporaire	629 708.98 \$	28 mai au 3 juin 2023

Un certificat du trésorier a été émis le 15 juin 2023.

Adoptée

CE-2023-519

ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-18 POUR UN MONTANT TOTAL DE 244 963,62 \$ POUR LA PÉRIODE D 18 AU 24 MAI 2023

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-18 d'un montant total de 224 963,62 \$ pour la période du 18 au 24 mai 2023.

Un certificat du trésorier a été émis le 15 juin 2023.

Adoptée

CE-2023-520

SOUMISSION 2023 SP 148 - FOURNITURE DES FILTRES - SERVICE DE L'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à Corporation Groupe de filtration Dafco, 860, rue Begin, Montréal, Québec, H4M 2N5, pour la fourniture de filtres pour un montant de 55 059,92 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission, déposés le 14 avril 2023, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Le contrat sera valide pour une année débutant à compter de la date d'adjudication. Celui-ci pourra être renouvelé pour deux périodes additionnelles d'une année.

Pour les périodes additionnelles d'une année, les prix seront sujet à l'indexation basée sur l'indice des prix à la consommation pour le Canada, Indice d'ensemble (non désaisonnalisé), cette période se terminant trois mois précédant la date anniversaire.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget de l'année 2025-2026, les montants nécessaires pour donner suite à la présente dans l'éventualité où le contrat est renouvelé pour les deux périodes additionnelles d'une année.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT TAXES INCLUSES	DESCRIPTION
04-15110-000	55 059,92 \$	Poste inventaire – Hull

Un certificat du trésorier a été émis le 15 juin 2023.

Adoptée

CE-2023-521

SOUSSION 2023 SP 084 - ACHAT ET LIVRAISON DE PAPIER POUR PHOTOCOPIEURS ET IMPRIMANTES - SERVICE DE L'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Spicers Canada ULC, 1250, place Humber, Ottawa, Ontario, K1B 3W3, pour la fourniture et la livraison de papier pour photocopieurs et imprimantes, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 164 982,80 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 2 juin 2023, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Le contrat sera d'une durée d'une année, prendra effet à l'adjudication, avec la possibilité de le renouveler pour une période additionnelle d'une année.

Après la première année du contrat, les prix unitaires seront révisés annuellement, le tout basé sur l'indice des prix à la consommation (IPC) de Statistique Canada.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires des différents services.

Un certificat du trésorier a été émis le 15 juin 2023.

Adoptée

CE-2023-522

2023 SI 156 - CONTRAT DE GRÉ À GRÉ - LOGICIEL - GESTION ÉLECTRONIQUE DES DOSSIERS JURIDIQUES

CONSIDÉRANT QUE la solution actuellement utilisée par la Ville date de 2008 et qu'elle n'a pas bénéficié d'aucune amélioration depuis sa mise en production;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'acquérir un outil de gestion optimisé des dossiers juridiques qui répond aux besoins;

CONSIDÉRANT QUE le Service de technologies de l'information a communiqué avec trois fournisseurs potentiels et que seul un fournisseur offre les formulaires/modèles de procédures civiles demandés :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le contrat de gré à gré à la firme Juris Concept, 13-217, avenue Léonidas S, Rimouski, Québec, G5L 2T5, pour la mise en place d'un logiciel de gestion électronique des dossiers juridiques pour un montant total de 112 399,56 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT TOTAL (INCLUANT LES TAXES)	DESCRIPTION
06-30932-001	45 898,02 \$	PDI
02-12200-000	66 501,54 \$	Affaires juridiques

Le trésorier est autorisé à prévoir aux budgets 2024, 2025 et 2026 les montants pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 16 juin 2023.

Adoptée

CE-2023-523

SOUSSION 2022 SP 470 - RENOUELEMENT DES FORFAITS CELLULAIRES - SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge des contrats à la firme suivante sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et ses soumissions respectives déposées le 17 mars 2023, cette dernière ayant déposé les plus basses soumissions reçues et conformes pour chaque section à savoir :

Section 1 – Renouvellement des forfaits cellulaires

Telus Communication inc., 300, rue St-Paul, bureau 600, Québec, Québec, G1K 7R1, pour la fourniture de divers forfaits Voix et données pour l'ensemble du parc des cellulaires de la Ville pour un montant total approximatif pour trois ans de 931 215,09 \$ incluant les taxes.

Section 2 – Acquisition des appareils intelligents et cellulaires

Telus Communication inc., 300, rue Saint-Paul, bureau 600, Québec, Québec, G1K 7R1, pour l'achat d'appareils intelligents et cellulaires pour un montant total approximatif pour trois ans de 570 919,86 \$ incluant les taxes.

Les contrats seront d'une durée de 36 mois et débiteront à partir de la date où les appareils de la Ville auront été activés sur le nouveau forfait.

À moins d'un avis écrit préalable d'au moins trois mois de la date d'expiration du contrat dûment signifié par une des parties à l'autre partie, les contrats pourront être renouvelés pour une période additionnelle de 12 mois.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires des différents services.

Le trésorier est autorisé à prévoir aux budgets de 2024 à 2027, les montants nécessaires pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 16 juin 2023.

Adoptée

CE-2023-524

FERMETURE DE RUES POUR LA FÊTE DU CANADA LE 1^{er} JUILLET 2023 - DISTRICT DE HULL-WRIGHT - STEVE MORAN

CONSIDÉRANT QUE Patrimoine canadien et Vision centre-ville organisent des activités sur la rue Laval dans le cadre de la fête du Canada le 1^{er} juillet 2023;

CONSIDÉRANT QUE Patrimoine canadien et Vision centre-ville ont demandé l'autorisation à la Ville de Gatineau d'interdire temporairement la circulation automobile sur les rues suivantes entre le 30 juin à 10 h et le 1^{er} juillet à 22 h sauf pour les résidents et les usagers des stationnements Dubé de la rue Wellington :

- La rue Laval, entre la promenade du Portage et la rue Wellington;
- La rue Wellington, entre les rues Leduc et Laval;

CONSIDÉRANT QUE la signalisation nécessaire sera installée par les promoteurs de l'événement;

CONSIDÉRANT QUE le Service de police assurera le contrôle de la circulation, aux frais des promoteurs de l'événement :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise Patrimoine canadien et Vision centre-ville de Gatineau à procéder aux modifications à la circulation automobile dans le cadre de la Fête du Canada, du 30 juin 2023 à 10 h au 1^{er} juillet 2023 à 22 h.

Le tout selon les conditions suivantes :

- Fournir, installer et retirer toute signalisation requise telle qu'identifiée au plan de fermeture de rue approuvé;
- Respecter les normes de la signalisation routière du Québec et de la Ville de Gatineau concernant les fermetures de rues;
- Assurer une voie d'urgence en tout temps durant l'événement;
- Assurer la gestion des matières résiduelles durant l'événement et nettoyer les lieux après sa tenue;
- Dégager la Ville de Gatineau de toute responsabilité pour dommages à autrui pouvant résulter de la tenue de l'événement et s'engager à détenir une police d'assurance responsabilité civile pour un montant de 3 000 000 \$ qui identifie la Ville de Gatineau comme assurée additionnelle et à en fournir la preuve au centre de services de Hull avant la tenue de l'événement;
- Obtenir le permis d'événement temporaire requis à la tenue de l'événement.

Adoptée

CE-2023-525

RÈGLEMENT HORS COUR - 2734-7681 QUÉBEC INC. ET 177786 CANADA INC. C. VILLE DE GATINEAU

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau est poursuivie dans le dossier de la Cour supérieure portant le numéro 550-17-010095-170;

CONSIDÉRANT QUE des négociations sont intervenues entre les parties afin d'en arriver à un règlement hors cour;

CONSIDÉRANT QU'il est dans le meilleur intérêt de la Ville de Gatineau d'approuver le règlement tel que dûment négocié :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve le règlement hors cour intervenu comme négocié par les avocats des parties.

La directrice du Service des affaires juridiques ou son mandataire est autorisé à signer et à déposer tout document ou procédure nécessaire afin de finaliser le règlement hors cour.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-12200-991, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 19 juin 2023.

Adoptée

CE-2023-526

RÉCLAMATION EN RESPONSABILITÉ CIVILE - DOMMAGES À UN VÉHICULE D'UN TIERS - DOSSIER RC-23-01-085

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau a reçu une demande de réclamation pour des dommages à un véhicule d'un tiers;

CONSIDÉRANT QUE la responsabilité de la Ville de Gatineau est engagée;

CONSIDÉRANT QUE des négociations sont intervenues entre les parties afin d'en arriver à un règlement à l'amiable;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la Ville de Gatineau d'approuver le règlement tel que dûment négocié :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve le règlement de la présente réclamation tel que négocié par les parties.

La directrice du Service des affaires juridiques ou son mandataire est autorisé à signer et à déposer tout document ou procédure nécessaire afin de finaliser le règlement.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-19110, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 16 juin 2023.

Adoptée

DANIEL CHAMPAGNE
Président
Comité exécutif

M^c VÉRONIQUE DENIS
Greffière
Comité exécutif